

CURRICULUM VITAE GEORG STEIGER



Avocat
Tel. +41 44 213 63 63
steiger@umbricht.ch

EXPÉRIENCE

Georg Steiger conseille en droit commercial et droit économique, en particulier dans les domaines du Private Equity, du Venture Capital et des Mergers & Acquisitions. Il représente des investisseurs et des entreprises en Suisse et à l'international dans le cadre de situations de négociations de financement ou de reprise d'entreprise. En même temps, Georg Steiger dispose d'une longue expérience dans le domaine des Family Offices.

CARRIÈRE

Depuis 2008	Associé senior chez Umbricht Avocats SA
1994-2008	Associé chez Umbricht Avocats
1992-1993	Collaborateur chez Fulbright & Jaworski à Houston et New York
1988	Brevet d'avocat du canton de Zurich avec admission dans toute la Suisse
1985-1994	Collaborateur chez Umbricht Avocats
1985	Licence en droit, Université Zurich

DOMAINE DE COMPÉTENCES

Private Equity, Venture Capital, Mergers & Acquisitions, droit des sociétés et droit de contrats, arbitrage international

AFFILIATION / AUTRES ACTIVITÉS

- Membre de la Fédération Suisses des Avocats et de l'Ordre des avocats de Zurich (FSA, ZAV)
- Membre de l'association d'avocats européenne DACH e.V.
- Société de gestion Suisse (Schweizerische Management Gesellschaft SMG)
- Forum suisse pour le droit de la communication (SFFS)
- Différents conseils d'administration et conseil de fondation

LANGUES

Allemand, Anglais, Italien